

Carnet de **santé** FRANCE



ÉDITION

20
24



Sommaire

1. Accès aux soins	p. 4
2. Grand âge/Autonomie	p. 8
3. Petite enfance	p. 12
4. Prévention	p. 16
5. Retraite/Prévoyance	p. 22
6. Financement	p. 26

Édito

Faire vivre la démocratie sociale constitue un préalable à l'adaptation de notre système de protection sociale aux transitions écologiques, démographiques et numériques actuelles et futures. Avec *Le Carnet de santé de la France 2024*, la Mutualité Française donne une nouvelle fois la parole aux concitoyens sur leur vision de l'état de santé de la protection sociale.

Dans cette édition, 77% d'entre eux rapportent des difficultés à obtenir un rendez-vous chez le spécialiste et 38% chez un généraliste. Dans les faits, près de 9 Français sur dix vivent déjà dans un désert médical et 6 millions de patients n'ont pas de médecin traitant, soit près de 10% de la population. Cette situation ne peut pas perdurer alors que les besoins de santé sont en hausse constante ! L'heure n'est plus aux actions court-termistes et unilatérales de la part des pouvoirs publics pour tenter de limiter annuellement les déficits. La réforme de notre protection sociale nécessite une approche globale et pluriannuelle qui réponde aux nouveaux besoins sociétaux.

Véritable éclairage des acteurs de la solidarité, *Le Carnet de santé de la France 2024* peut assurément contribuer à la décision politique, notamment grâce aux indicateurs clés exprimés par les usagers. Toutes les parties prenantes, aussi bien les organisations de santé, que les associations de patients, les partenaires sociaux ou les financeurs, doivent œuvrer conjointement pour moderniser et pérenniser notre système solidaire.

La situation financière dégradée de la Sécurité sociale nous impose de trouver des réponses adaptées aux besoins de la population dans le respect d'un juste équilibre entre solidarité et responsabilité individuelle et collective. Dans un pays marqué par l'impact croissant de la santé environnementale, la hausse des maladies chroniques ou le vieillissement de la population, comment devons-nous par exemple financer la perte d'autonomie ? Comment mieux prendre en charge la santé mentale ? Comment développer la prévention pour freiner l'apparition de pathologies et réduire les inégalités de santé ? Nous devons prendre des décisions, faire des choix. Mais, quels que soient nos champs de réflexion, c'est ensemble qu'il faudra agir pour préserver l'avenir de notre système solidaire indispensable à la cohésion sociale.

ÉRIC CHENUT

Président de la Mutualité Française



“La réforme de notre protection sociale nécessite une approche globale et pluriannuelle qui réponde aux nouveaux besoins sociétaux.”

Accès aux soins

La Mutualité Française œuvre en faveur d'un système de santé solidaire, protecteur et universel.

Les patients, les usagers et les aidants doivent pouvoir accéder à une offre de santé financièrement abordable, disponible et de qualité.

Face à ces besoins, elle propose le 1^{er} réseau sanitaire et social à but non lucratif, dont 98 établissements sanitaires et 572 centres de santé dentaires et polyvalents.

Les centres de santé mutualistes dispensent des soins sans dépassement d'honoraires ou à coûts maîtrisés en tiers payant, sans avance de frais.



Accès aux soins

QU'EN PENSENT LES FRANÇAIS ?

ACCÈS AUX SOINS

Près de 8 Français sur 10

(77%) ont des difficultés à avoir rendez-vous chez un spécialiste.¹



38%

des Français estiment aujourd'hui difficile d'obtenir un rendez-vous rapidement avec un médecin généraliste², une difficulté qui s'est nettement accrue au cours des dernières années (22% en 2017).

77%

des Français pensent tout à fait prioritaire d'encourager les professionnels de santé à s'installer dans les territoires où il en manque.³

64%

des Français jugent prioritaire de développer des structures médicales regroupant plusieurs professionnels de santé pour faciliter l'accès aux soins.⁴

66%

des Français estiment prioritaire de trouver des solutions pour simplifier la pratique des médecins.⁵

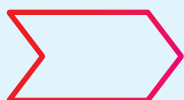
52%

des Français considèrent prioritaire d'inciter les professionnels de santé à assurer la permanence des soins.

RECOURS AUX SOINS

62%

des Français déclarent avoir dû renoncer à des soins au cours des 12 derniers mois.⁶



Majoritairement en raison du délai d'obtention d'un rendez-vous (53%), puis pour des raisons financières (34%) ou encore en lien avec l'éloignement du professionnel de santé à consulter (32%), motif dont la part a fortement augmenté depuis 2017 où il s'élevait à 25%.

Parmi les 18-24 ans, la part ayant dû renoncer à des soins au cours des 12 derniers mois s'élève à 74%.⁷ Le délai et l'éloignement sont les principaux motifs (pour 64% et 49% des 18-24 ans). Les raisons financières figurent en 3^{ème} position avec 44% de citations.

Accès aux soins

LA RÉALITÉ

RECOURS AUX SOINS

DÉSERTS MÉDICAUX

87% de la population concernée.¹



6 millions

de Français n'ont pas de médecin traitant soit près de 10% de la population, dont 714 000 patients en affection de longue durée à fin 2022.²

OFFRE DE SOINS

ORGANISATION DES SOINS

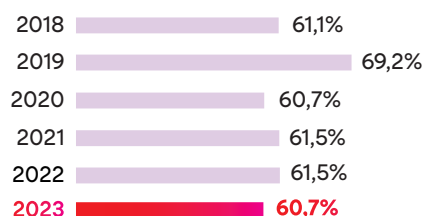
65%

des médecins généralistes contraints de refuser de nouveaux patients.³



60,7%

des médecins généralistes ne participent pas à la permanence des soins en 2023.⁴



6 700

Baisse du nombre de lits d'hospitalisation complète au cours de l'année 2022⁵, s'inscrivant dans une diminution de 94 100 lits depuis fin 2003.

159 000

patients sont pris en charge en hospitalisation à domicile.⁶

2 644

maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP) implantées en France au 30 juin 2024⁷. On en dénombrait 2 251 au 31 décembre 2022⁸ (objectif gouvernemental : 4 000 en 2027).

567

communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) sous accord conventionnel interprofessionnel sont dénombrées⁹, à comparer aux 444 de juin 2023.

Plus de 11 millions

de patients¹⁰ : 1 Français sur 6 a activé Mon Espace Santé, soit plus de 2 millions de personnes supplémentaires par rapport à septembre 2023.

4,8 millions

Nombre de patients adultes qui ont eu recours à la téléconsultation de médecine générale en 2022, soit 10,5% des patients ayant consulté un médecin généraliste.¹¹

1- Donnée la plus récente disponible. Proposition de loi « accès aux soins », avr. 2023 — 2- CNAM, fév. 2024. — 3- Drees, mai 2023. — 4- CNOM, avril 2024. — 5- Drees, Panorama des établissements de santé, juil. 2024. — 6- En 2022. Drees, Les établissements de santé, juil. 2024. — 7- Fédération des MSP, AVECSanté, août 2024 - <https://avecsante.fr/qui-sommes-nous>. — 8- Ministère de la Santé et de la Prévention, Plan d'action MSP, juin 2023. — 9- En juin 2024. Fédération nationale des CPTS, Cartographie des CPTS en région, juin 2024. — 10- Communiqué de presse, Ministère de la santé et de la prévention, fév. 2024. — 11- CNAM, Rapport Charges et produits pour 2025, juil. 2024.

Grand âge Autonomie

Avec plus de 730 structures dédiées, la Mutualité Française améliore les conditions de prise en charge du handicap et de la perte d'autonomie. Elle contribue au développement de solutions innovantes, comme la création d'exosquelettes ou l'expérimentation de logements évolutifs pour accompagner le retour à domicile des personnes âgées après une hospitalisation.

La Mutualité Française propose des couvertures assurantielles à ces personnes et à leurs aidants, en plus d'une offre spécifique de prévention et promotion de la santé.



Grand âge / Autonomie

QU'EN PENSENT LES FRANÇAIS ?

DÉPENDANCE ET PERTE D'AUTONOMIE

74%

des Français inquiets

des risques liés à la dépendance et la perte d'autonomie.¹



66%

de Français se sentent « concernés à titre personnel » par la question de la **prise en charge du vieillissement et de la dépendance**.² Cette proportion est en hausse de 9 points depuis 2017 (57%).³

75%

des Français considèrent que l'action de l'Etat et des pouvoirs publics dans le domaine de la prise en charge du vieillissement et de la dépendance **est insuffisante**.⁴ En 7 ans, jamais l'insatisfaction concernant la prise en charge de la perte d'autonomie n'a été aussi élevée.⁵

61%

des Français pensent que les dispositifs visant à prévenir les situations de dépendance et de perte d'autonomie **ne sont pas satisfaisants aujourd'hui**.⁶

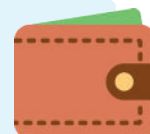
73%

des Français se disent mal informés sur les dispositifs et aides financières pour faire face aux situations de dépendance et de perte d'autonomie, soit 6 points de plus qu'en 2023.⁷

COUVERTURE DÉPENDANCE

71%

des Français indiquent que la dépendance est l'une des situations face à laquelle ils se sentent les moins préparés financièrement, soit 5 points de plus par rapport à 2023.⁸



80%

des Français favorables à une couverture dépendance obligatoire.⁹ La prise en charge de la dépendance doit relever de l'Etat (pour 30% de nos concitoyens) mais **aussi des acteurs complémentaires (mutuelles, assurances) cités en deuxième position (22%)**.¹⁰

61%

des Français souhaitent continuer à vivre à leur domicile en l'adaptant si leurs capacités physiques se dégradent (+10 points depuis 2017).¹¹

71%

des Français jugent que la solution « prioritaire » à mettre en œuvre est de **développer des dispositifs d'accompagnement pour aider les personnes à rester à domicile** le plus longtemps possible.¹²

1- Sondage Toluna- Harris Interactive - Mutualité Française, août 2023 — 2- Sondage Odoxa - Mutualité Française, juillet 2024 — 3- Baromètre santé 360 Odoxa, juillet 2017. — 4- Sondage Odoxa - Mutualité Française, juillet 2024 — 5- Sondage Toluna- Harris Interactive - Mutualité Française, août 2023 — 6- Sondage Toluna - Harris Interactive - Mutualité Française, Couverture dépendance, juin 2023 — 7- Sondage Odoxa - Mutualité Française, juillet 2024 — 8- Sondage Odoxa - Mutualité Française, juillet 2024 ; sondage Toluna - Harris interactive, août 2023. — 9- Sondage Harris Interactive - Mutualité Française, Couverture dépendance, juin 2023. — 10.11.12- Sondage Odoxa - Mutualité Française, juillet 2024.

Grand âge / Autonomie

LA RÉALITÉ

PERTE D'AUTONOMIE

2,6 millions

de personnes âgées en situation de perte d'autonomie.¹

+975 000

Près d'un million de personnes âgées en situation de perte d'autonomie supplémentaires à l'horizon 2040.²

12,6 ans

Espérance de vie sans incapacité pour les femmes de 65 ans (5ème rang européen).³ Ce chiffre est de 11,3 ans pour les hommes (10ème rang européen). Si l'espérance de vie en France reste l'une des plus élevées de l'Union européenne, le nombre d'années vécues en bonne santé demeure inférieur à celui de nombreux pays.

COUVERTURE DÉPENDANCE

6,4 millions

de personnes sont couvertes en assurance au titre de la dépendance fin 2023⁴, elles étaient 6,5 millions fin 2022.



2 millions

de personnes de plus de 65 ans chutent chaque année, occasionnant 10 000 décès et 136 000 hospitalisations.⁵

COÛT MOYEN ET RESTE À CHARGE

EHPAD

2 004 €

Coût mensuel médian d'une place en EHPAD.⁶



1 500 €

Montant mensuel médian de la pension de retraite.⁷

504 €/mois

de reste à charge médian en établissements pour personnes âgées dépendantes.

MAINTIEN À DOMICILE

9,3 millions

de proches aidants.⁸



8,8 millions d'adultes, soit une personne sur six et 0,5 million de mineurs de 5 ans ou plus, soit un mineur sur vingt.

1.2- Igas, « Dépendance et lieux de vie », mars 2024 — 3- En 2021 (année la plus récente disponible), Drees, mars 2023. — 4- Mutualité Française/France assureurs/CTIP, Marché de l'assurance santé et prévoyance en 2022, juil. 2023 — 5- Santé publique France, Risque de chute, janv. 2020. — 6- En 2019 (donnée la plus récente disponible), CNSA. — 7- Mutualité Française sur données CNSA. — 8- En 2021, Drees, fév. 2023.

Petite enfance

Les 1 000 premiers jours de la vie de l'enfant constituent une période déterminante du développement de l'enfant et de sa santé.

Forte d'un réseau d'établissements mutualistes dédiés à la petite enfance, la Mutualité Française développe des solutions innovantes pour répondre aux besoins des familles, avec par exemple des relais petite enfance itinérants ou l'accueil d'enfants en horaires décalés.



Petite enfance

QU'EN PENSENT LES FRANÇAIS ?

COÛT FINANCIER

31% des parents

jugent la prise en charge financière en matière d'accueil collectif insuffisante.¹



40%

des Français insatisfaits de l'offre d'accueil individuel et collectif des enfants de moins de 3 ans.²

90%

des parents qui travaillent en horaires atypiques considèrent qu'il est difficile de trouver un mode d'accueil pour leur enfant.³

CRÈCHES MUTUALISTES

97%
de familles satisfaites

de l'accueil dans les établissements petite enfance mutualistes.⁴

131 établissements sont engagés dans une démarche de qualité (certification Afnor Quali'enfance et label Ecolo crèche).



Petite enfance

LA RÉALITÉ

59 places pour 100 enfants

de moins de 3 ans dont :

- 32 places auprès d'assistants maternels
- 22 places au sein d'établissements d'accueil pour jeune enfant (EAJE)
- 3 en préscolarisation
- 2 au domicile familial.¹

200 000

Nouvelles places d'accueil visées par le Gouvernement d'ici 2030.² Il existe actuellement en France 507 000 places en crèche, soit +3,3% par rapport à 2021.³

826 000 parents isolés

perçoivent l'allocation de soutien familial (ASF).⁴

1 femme sur 5

qui attend son 1^{er} enfant n'a pas bénéficié d'une préparation à la naissance.⁵

Plus de 100 000 femmes

sont en grande détresse lors de l'année qui suit la naissance de leur enfant, et seulement la moitié d'entre elles trouvent à qui s'adresser.⁶

MANQUE DE MOYENS HUMAINS

8 908

professionnels manquants en EAJE, soit entre 6,5% et 8,6% de l'effectif total de professionnels de la petite enfance.⁷

➔ Seuls 5% des enfants de familles pauvres fréquentent au moins 3 jours par semaine un EAJE.⁸



45%

des salariés travaillent le soir, la nuit, le samedi ou le dimanche au moins 1 fois sur une période de 4 semaines.⁹

54%

des services de Protection maternelle et infantile (PMI) estiment que les EAJE présentent des risques en termes de sécurité ou de qualité.¹⁰

1- En 2021. REPSS Famille Edition 2024. — 2- Conseil national de la refondation, juin 2023. — 3- En 2022. Observatoire national de la petite enfance - édition 2023. — 4- En 2022. REPSS Famille Edition 2024. — 5- Enquête Nationale Périnatale 2016 — 6- Rapport 1000 premiers jours, sept. 2020 — 7- CNAF, Enquête « Pénurie des professionnels de la Petite enfance » 2022 - Repris de Annexe rapport IGAS Mars 2023. — 8- Ministère des Solidarités et de la Santé, Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, oct. 2018 — 9- DARES résultats n° 52, Le travail en horaire atypique en 2021, oct. 2022. — 10- IGAS 2023.

Prévention

La Mutualité Française promeut le déploiement d'une approche préventive à tous les âges, dans l'ensemble des lieux de vie : crèches, écoles, domiciles, milieux professionnels, établissements et services médicaux et sociaux, etc.

Elle s'investit dans cette logique de parcours de santé depuis de nombreuses années, au travers de ses multiples métiers.



Prévention

QU'EN PENSENT LES FRANÇAIS ?

84%

des Français considèrent qu'il faudrait développer les actions de prévention pour limiter l'apparition des problèmes de santé mentale afin de réduire le déficit de la Sécurité sociale.¹ Trois

priorités sont particulièrement mises en avant par les Français : mieux diagnostiquer ces troubles (1^{ère} avec 36% de citations), développer des structures spécialisées (2^{ème} avec 29%) et augmenter le nombre de professionnels traitant de ce sujet (3^{ème} avec 25%).

41%

des Français disent avoir déjà été concernés par des problèmes de santé mentale² (dépression, burn-out, pensées suicidaires...). Sur l'année, cela représente près de 9 millions de Français !

18%

de la population adulte française, soit environ 9 millions de Français sont touchés par des affections psychiques.³

1 Français sur 5

souffre de solitude, soit 21%.⁴

45%

des Français s'estiment mal informés sur la prévention en matière de santé.⁵

48%

des Français ont déjà dû prendre des médicaments ou consulter des professionnels de santé (psychologues, médecins...) pour des troubles de santé mentale.⁶

ACTIVITÉ PHYSIQUE



87% des Français

considèrent que la pratique sportive est aussi efficace que de prendre des médicaments.⁷

77%

des Français se montrent préoccupés par les effets sur leur santé de leur alimentation (pesticides, qualité des aliments) et de la pollution, que ce soit celle de l'air (77%), des sols (75%) ou de l'eau (70%).⁸

1.2.3• Sondage Odoxa – Mutualité Française, juillet 2024. — 4• En oct. 2023. Crédoc, Observatoire des vulnérabilités, janv 2024. — 5• En août 2023, sondage Harris Interactive – Mutualité Française — 6• Sondage Odoxa – Mutualité Française, juillet 2024. — 7• Observatoire Sport-santé Mutualité Française, juin 2024. — 8• En août 2023, sondage Harris Interactive – Mutualité Française

Prévention

QU'EN PENSENT LES FRANÇAIS ?

SANTÉ MENTALE

54%
des jeunes

de 18-24 ans, sont affectés par un problème de santé mentale (contre 41% pour l'ensemble de la population).¹



32%

des jeunes privilégient de loin le diagnostic et la prise en charge précoce en matière de santé mentale, devant les tarifs et les traitements (24%).²

69%

des Français pensent que « les réseaux sociaux contribuent à aggraver les problèmes de santé mentale »... mais 65% des Français pensent aussi qu'ils peuvent aider à aller mieux, et chez les 18-24 ans, cette proposition atteint même 87%.³

CHANGEMENT CLIMATIQUE



48%

des jeunes s'inquiètent « beaucoup » du changement climatique, contre 41% pour l'ensemble de la population. C'est la première source d'inquiétude des jeunes.⁴

34%

des internautes de 15 ans ou plus déclarent au moins un effet néfaste sur la santé mentale de l'usage des écrans en 2023.⁵

1- Sondage Odoxa – Mutualité Française, juillet 2024 — 2- Sondage Odoxa – Mutualité Française, juillet 2024 — 3- En août 2023, sondage Harris Interactive – Mutualité Française — 4- Sondage Odoxa – Mutualité Française, juillet 2024 — 5- Insee Focus, juin 2024.

Prévention

LA RÉALITÉ

ACTIVITÉ PHYSIQUE ET SPORTIVE

95%

de la population adulte en France est à risque sanitaire par manque d'activité physique ou à cause d'un temps trop long passé en position assise.¹

7,5%

des adolescents de 15 ans respectent les recommandations sportives de l'Organisation mondiale de la santé.²

Entre 40 000 et 50 000

personnes décèdent annuellement du fait de l'inactivité physique et de la sédentarité.³

1,9%

des dépenses de santé consacrées à la prévention.

La France est en queue de peloton des pays européens.⁴



OBÉSITÉ

10 millions

d'adultes français sont en situation d'obésité en 2024.⁵ Cela représente 18,1% des personnes résidant en France métropolitaine et en outre-mer. Considérés simultanément, l'obésité et le surpoids concernent près d'un adulte sur 2, soit 46,5% des Français.

SANTÉ ET ENVIRONNEMENT

24%

de la mortalité mondiale est liée à l'environnement (pollution de l'air, de l'eau, de l'alimentation et des modes de vie), soit 13,7 millions de décès par an.⁶

96%

de la population urbaine de l'Union européenne est exposée à des concentrations dangereuses de particules fines (PM_{2,5}).⁷

44 000

décès par an sont liés à la chaleur en Europe. Ce nombre pourrait atteindre 129 000 en 2 100.⁸

PRÉVENTION DES CANCERS

46,5%

des femmes de 50 à 74 ans ont effectué une mammographie dans le cadre du dépistage organisé en 2023, contre 47,7% en 2022.⁹

1- Observatoire Mutualité Française, Sport-santé, juin 2024 — 2- OCDE 2016. Repris dans Chiffre Mutualité Française Place de la santé du 10/11/2021 — 3- Observatoire Mutualité Française, Sport-santé, juin 2024 — 4- OCDE, 2018. Repris dans Chiffre Mutualité Française, « Place de la santé » du 01/12/2021 — 5- Ligue nationale Contre l'Obésité, juin 2024. — 6- En 2016. Organisation mondiale de la santé. <https://www.who.int/data/gho/data/themes/public-health-and-environment> — 7- Agence européenne de l'environnement, juil 2024. — 8- Période 1991-2020. The Lancet Public Health, août 2024. — 9- Santé publique France, avril 2024

Prévention

LA RÉALITÉ

SANTÉ MENTALE

160 milliards d'euros

Coût social (coûts directs et indirects) estimé des maladies psychiatriques en France (soit 6,7% du PIB).¹

13,3 pour 100 000 habitants

Taux de suicide en France, soit 3,1 points au-dessus de la moyenne européenne (10,2).²

23,4 milliards d'euros

de dépenses remboursées au titre des maladies psychiatriques et de la consommation de psychotropes, soit le 1er poste de dépenses de l'assurance maladie.³

21%

de la population de plus de 15 ans a bénéficié d'au moins un remboursement de médicament psychotrope dans l'année en 2017 (15% pour un anxiolytique, 9% pour un antidépresseur, 6% pour un hypnotique).⁴

JEUNES

16,1

hospitalisations pour tentative de suicide par an pour 10 000 habitants pour les 12-18 ans contre seulement 1,5 pour les 18-64 ans.⁵



936 000

jeunes de 12-25 ans ont eu au moins un remboursement de psychotrope.⁷ Cela correspond à près de 144 000 jeunes de plus qu'en 2019, soit 18% de plus alors que la population de cette tranche d'âge n'a augmenté que de 3% sur la même période.

+ de 63%

de filles de 10 à 14 ans hospitalisées en lien avec un geste auto-infligé entre 2020 et 2021 par rapport aux 5 années d'avant la crise sanitaire (2015-2019), +42% d'adolescentes de 15 à 19 ans et +32% de jeunes femmes de 20 à 24 ans.⁸ La hausse globale du nombre de personnes concernées en 2021-2022 par rapport à 2015-2019 s'élève à +25%.

14% des collégiens

ont un risque important de dépression en 2022.⁶

33,3 suicides pour 100 000 habitants

de 75 ans et plus contre 15,4 pour 100 000 habitants parmi les 25-54 ans et 18,1 pour 100 000 habitants chez les 55-74 ans.⁹

PERSONNES ÂGÉES

2,9 millions de personnes

soit plus d'1 personne âgée sur 4 (28%), ont eu au moins 3 délivrances de psychotropes.¹⁰



1- En 2018. Etude FondaMental 2021, Le coût des maladies psychiatriques en France en 2018. — 2- En 2021. Eurostat, Base de données statistiques, consultée le 23/08/2024. — 3,4,5- Observatoire « Santé Mentale », Mutualité Française, juin 2021. — 6- Enquête EnCLASS 2022- Santé publique France. — 7- En 2023. CNAM, Rapport Charges et produits pour 2025, juillet 2024. — 8- Drees, fév 2024. — 9,10- Observatoire « Santé Mentale », Mutualité Française, juin 2021.

Retraite Prévoyance

Spécialisées en complémentaire santé, les mutuelles développent aussi une offre de prévoyance et retraite, afin de couvrir l'ensemble des besoins de protection sociale complémentaire : incapacité temporaire de travail, invalidité, décès, dépendance, épargne-retraite.

Pour la Mutualité Française, une couverture complémentaire en prévoyance, incluse ou couplée à la complémentaire santé, permettrait de garantir une meilleure protection des personnes et de leurs familles.



Retraite/Prévoyance

QU'EN PENSENT LES FRANÇAIS ?

NIVEAU DE VIE À LA RETRAITE

83%
des Français craignent
de manquer d'argent.¹



41 ans

Âge moyen à partir duquel les Français estiment devoir commencer à préparer financièrement leur retraite.²

62%

des non-retraités pensent que leur niveau de vie à la retraite sera plus faible que celui de l'ensemble de la population.³

Plus de 30%

des adhérents à un contrat de retraite supplémentaire souscrit par l'entreprise ont moins de 40 ans, contre 26% parmi l'ensemble des adhérents à l'offre de retraite supplémentaire.

PRÉVOYANCE

86%
des personnes

ayant souscrit à un contrat de prévoyance estiment que c'est une protection utile et nécessaire, mais seuls 40% connaissent réellement les garanties offertes.⁴



Retraite/Prévoyance

LA RÉALITÉ

RETRAITE SUPPLÉMENTAIRE



15,3 millions

de bénéficiaires (cotisants et en cours de liquidation) d'un contrat de retraite supplémentaire.¹

1 personne sur 5

Part des adhérents à un contrat de retraite supplémentaire âgés de moins de 40 ans.²

15%

des moins de 30 ans parmi les nouveaux adhérents à un contrat de retraite supplémentaire.³

Entre 91,6% et 94,4%

C'est le rapport entre le niveau de vie estimé des retraités en 2040 et le niveau de vie de l'ensemble de la population. A comparer aux 101,5% en 2019.⁴

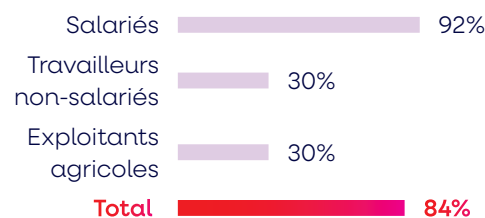
40%

des agents de la Fonction publique territoriale et hospitalière et 35% de la Fonction publique d'État ne bénéficient d'aucune couverture en prévoyance-incapacité.⁵

COUVERTURE PRÉVOYANCE CONTRE LES RISQUES LOURDS (INCAPACITÉ, INVALIDITÉ, DÉCÈS)

70%

des travailleurs non-salariés et des exploitants agricoles non couverts.⁶



1,1 million

de sinistres (accidents du travail, de trajet et maladies professionnelles) ont été déclarés pour 19,6 millions de salariés du secteur privé et près des trois quarts ont donné lieu à un arrêt de travail.⁷

15 milliards d'euros

Coût total estimé lié à l'insuffisance de couverture en prévoyance⁸, dont plus de la moitié (8,4 milliards d'euros) concerne les actifs (arrêts de travail, invalidité et cotisations retraite, « aide » et décès).

1.2- À fin 2021. Rapport Drees, Les retraités et les retraites, 2023. — 3- A fin 2021 Rapport Drees, Les retraités et les retraites, édition 2023. — 4- Conseil d'orientation des retraites, rapport, juin 2023. — 5.6- Traitement mutualité Française, Observatoire Mutualité Française, Santé au travail, février 2023 — 7- En 2019. Observatoire Mutualité Française, Santé au travail, février 2023 — 8- Observatoire de l'imprévoyance, Vyv, juin 2023.

Financement

Les transitions écologiques, démographiques et numériques en cours constituent des défis majeurs auxquels notre système de Sécurité sociale doit s'adapter.

Participant à la mise en œuvre de protections sociales durables, la Mutualité Française défend la nécessité de revoir l'organisation du système de Sécurité sociale dans ce cadre, avec notamment la mise en œuvre d'une programmation pluriannuelle des dépenses.



Financement

QU'EN PENSENT LES FRANÇAIS ?

L'AVENIR DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

78%
des Français

soit plus de trois Français sur quatre pensent que le déficit actuel de la Sécurité sociale peut remettre en cause son avenir.¹ Une proportion en hausse de 5 points par rapport à 2017 (73%).²



47%

des Français pensent que les élections législatives de juin 2024 auront des conséquences négatives sur la situation de la Sécurité sociale.³

85%

des Français pensent que le reste à charge va encore augmenter dans les années à venir.⁴ Cette proportion qui atteignait 75% en 2023, est en hausse continue depuis avril 2021 où elle était de 60%, après avoir reculé de 2017 à 2021.⁵

91%

des 65 ans et plus prévoient une hausse du reste à charge dans les années à venir.⁶

LES SOLUTIONS PROPOSÉES

68%
des Français

considèrent qu'il faut totalement réorganiser notre système de santé.⁷



84%

des Français estiment qu'il faudrait mieux adapter les remboursements aux besoins de soins de chacun.⁸

80%

des Français pensent qu'il faudrait mieux prendre en charge les consultations liées à la santé mentale de psychologues.⁹

77%

des Français jugent prioritaire la mise en place de contrôles supplémentaires contre les fraudes et abus.¹⁰

1- Sondage Odoxa-Mutualité Française, juil 2024 — 2- Sondage Toluna - Harris Interactive Mutualité Française, août 2023. — 3.4- Sondage Odoxa - Mutualité Française, juil 2024 — 5- En août 2023, sondage Harris Interactive - Mutualité Française — 6.7.8.9.10- Sondage Odoxa - Mutualité Française, juillet 2024

Financement

LA RÉALITÉ

ÉTAT DES LIEUX

-163,3 milliards d'euros

Montant de la **dette sociale** portée par la Caisse d'amortissement de la dette sociale (CADES) à fin 2023,¹ avec une date d'extinction de la dette à 2032.

-10,8 milliards d'euros

Montant du **déficit des régimes de base de la Sécurité sociale** et du fonds de solidarité vieillesse (FSV) à fin 2023.²

-11,1 milliards d'euros

Montant du **déficit de l'assurance maladie** en 2023.³

-11,1 milliards d'euros

Montant de la **dette « courante » des organismes de Sécurité sociale** en 2021.⁴

-1,3 milliard d'euros

Montant du **déficit des hôpitaux publics** en 2022,⁵ plus de 3 fois supérieur à celui de 2021 où il atteignait -415 millions.

89 milliards d'euros

Montant total des **exonérations⁶ de cotisations sociales** estimé par les pouvoirs publics pour l'année 2023.⁷

9,2 milliards d'euros/an

Besoin de financement supplémentaire lié à l'augmentation du nombre de personnes âgées dépendantes d'ici à 2030.⁸

60,3%

des EHPAD publics et privés non lucratifs présentent un résultat net négatif en 2022, contre 49,3% en 2021.⁹

FINANCIARISATION DE LA SANTÉ

61%

Part du marché privé de la biologie médicale détenue par les 6 premiers groupes¹⁰ (détenus partiellement ou totalement par des fonds de pension étrangers).¹¹ Ainsi, le secteur est fortement concentré.

1- Rapport d'évaluation des politiques de sécurité sociale (REPSS) 2024. — 2-3- Rapport de la commission des comptes de la sécurité sociale, mai 2024 — 4- REPSS 2024. — 5- Drees, Panorama des établissements de santé, juill. 2024. — 6- Les exonérations correspondent à la réduction de certains taux de cotisations (qui peut être totale). — 7- Rapport de la Commission des comptes de la sécurité sociale, mai 2023. — 8- Rapport Libault, 2019. — 9- CNSA, La situation budgétaire des EHPAD publics et privés, juill. 2024. — 10- La « financiarisation » est un processus par lequel des acteurs financiers investissent dans le secteur des soins avec l'objectif de rémunérer le capital investi.— 11- La financiarisation dans le secteur de la santé, Sciences-Po, juill. 2023

Financement

LA RÉALITÉ

ORGANISMES COMPLÉMENTAIRES

1^{ers} financeurs du 100% santé

Les organismes complémentaires financent **78% des dépenses du 100% Santé**, en versant 3,6 milliards d'euros de prestations.¹

15,7%

Part des organismes complémentaires dans le financement des dépenses de santé, pour un montant de 37,4 milliards d'euros.²

5,7 milliards d'euros

Montant versé en 2023 (+4,1% par rapport à 2022)³ par les complémentaires santé pour contribuer au financement de la Sécurité sociale et notamment de la complémentaire santé solidaire.

RESTE À CHARGE DES MÉNAGES

840 €

Reste à charge d'un patient en affection de longue durée (ALD). Il y a des restes à charges (RAC) pour les personnes en ALD, et l'ALD ne protège pas de RAC élevés.⁴

1,4 milliard d'euros

Montant des franchises et participations forfaitaires à la charge des assurés.⁵

+ de 95%

des Français sont couverts par une complémentaire santé.⁶

+ de 10 millions

de personnes ont bénéficié d'un équipement sans reste à charge au titre du 100% Santé.⁷

13,7 millions

de personnes,⁸ soit 19,9% de la population. Les dépenses remboursées par l'assurance maladie aux personnes en ALD s'élevaient à 122,8 milliards d'euros par an en 2021 (dernière année disponible) soit 60% des dépenses remboursées.

7%

Reste à charge sur les dépenses de santé après prise en charge par l'assurance maladie obligatoire et l'assurance maladie complémentaire. C'est le deuxième niveau le plus faible au sein des pays de l'OCDE après le Luxembourg.⁹

DÉCARBONATION

10,3 milliards d'euros

Montant d'investissement nécessaire d'ici 2030 pour atteindre les objectifs de décarbonation du secteur médico-social.¹⁰

1- En 2023. Données SNDS/Traitement Mutualité Française. — 2- En 2022. Drees, Comptes nationaux de la santé 2022 et rapport sur les organismes complémentaires, 2023. — 3- Rapport de la commission des comptes de la sécurité sociale, mai 2024. — 4- En 2021 (dernière année disponible). Igas-Igf, Revue de dépenses des ALD, sept. 2024. — 5- En 2022. REPSS Financement, édition 2024. — 6- Drees, juil. 2024. — 7- Ministère de la Santé et des Solidarités, communiqué de presse du 25 janv. 2022 — 8- En 2021 (dernière année disponible). Igas-Igf, Revue de dépenses des ALD, sept. 2024. — 9- Drees, Comptes de la santé, édition 2022 — 10- CNSA - Shift Project, juill. 2024

Financement

LA RÉALITÉ

COÛT DE LA FRAUDE

467 millions d'euros

de **préjudices financiers détectés ou évités** par la Caisse nationale d'assurance maladie en 2023 (contre 316 millions d'euros en 2022, soit +48%).¹ (Objectif gouvernemental : 2,4 milliards d'euros de fraudes détectées ou évitées sur la période 2024-2027). Plus de 70% des fraudes évitées ou stoppées réalisées par les professionnels de santé : moins nombreuses (26% de l'ensemble) mais plus coûteuses (71%).

Entre 3 et 7%

de **fraude sociale** sur certaines dépenses d'assurance maladie.²

8 milliards d'euros

de **prélèvements sociaux** éludés au titre du travail informel.³

EFFICIENCE ET PERTINENCE DES SOINS

HOSPITALISATIONS ÉVITABLES

Plus de 263 000

séjours hospitaliers pourraient être évités (1,6% du total), dont plus de la moitié concernant l'insuffisance cardiaque et plus de 80% des patients âgés.⁴



8 millions

Nombre de **patients qui consomment des médicaments contre l'acidité gastrique** (inhibiteurs de la pompe à protons), soit la moitié des patients ayant eu une prescription, alors qu'ils n'en ont pas réellement besoin.⁵

Près de 50 Md€/an⁶

Coût estimé des soins inadéquats, soit près de 10,5% du budget de la Sécurité sociale

25 à 30%

des examens ou actes non pertinents sont estimés comme sources de risques ou d'événements indésirables évitables.⁷

Plus de 50%

6,7 millions de **patients de 65 ans sont polymédiqués** parmi les 13,3 millions de 65 ans et plus en France.⁸

464 millions d'euros

Montant des dépenses de médicaments à service médical rendu faible financées par l'assurance maladie, les organismes complémentaires et les ménages.⁹

+6,1%

Hausse des dépenses d'indemnités journalières maladie et AT/MP en 2023.¹⁰

9%

Taux de croissance des dépenses de transports en 2023. Avec un taux de croissance annuel moyen de 4,4% entre 2016 et 2023, les dépenses atteignent 6,3 milliards d'euros en 2023.¹¹

1- En 2023. CNAM, Bilan lutte contre les fraudes, mars 2024. — 2-3- En 2022. Plan de lutte contre la fraude, mai 2023. — 4-5- CNAM, Charges et produits pour 2025, juillet 2024. — 6-7- Haute autorité de santé, oct 2020. — 8- CNAM, Charges et produits pour 2025, juillet 2024. — 9- En 2023. Système national des données de santé, sept. 2024. — 10- CNAM, Charges et produits pour 2025, juillet 2024. — 11- En 2020. CNAM, Charges et produits pour 2025, juillet 2024.

